



Centre de Formalités des Entreprises

J'ai besoin d'aide dans mes démarches ou pour le suivi de mes formalités d'entreprise.

➔ Nous vous aidons dans vos démarches relatives à la création, à la modification ou la cessation de votre activité.

Qui est concerné ?

Tout agriculteur à titre individuel ou en société

Notre prestation

Nous vous proposons un accueil personnalisé et un diagnostic complet de votre dossier, et notamment :

- une aide pour remplir le formulaire,
- des compléments d'information sur les renseignements à fournir,
- un contrôle de conformité de l'imprimé rempli,
- une vérification de cohérence entre les différentes pièces,
- une transmission des données aux organismes destinataires : INSEE, MSA, Impôts, Greffe, ERE.

Vous recevez un récépissé de dépôt de déclaration.

Nos +

Nous sommes le seul organisme habilité à saisir ces déclarations pour le compte d'une entreprise agricole.

Contact :

Service concerné : Service Entreprise et Territoire
Téléphone : 01 39 23 42 33 du Lundi au Jeudi : 13h45-17h30
et le Vendredi : 13h45-16h30

DUREE

Dossier traité dans les 24h

NOS TARIFS

Cf. fiche tarifaire

NOTEZ-LE

Rendez-vous possible à la Chambre d'agriculture

The image shows a detailed form titled 'PO DÉCLARATION DE CRÉATION D'UNE ENTREPRISE AGRICOLE' for a 'PERSONNE PHYSIQUE'. It includes sections for personal information (name, address, marital status), business details (type of activity, start date), and administrative information (SIRET number, tax status). The form is designed for agricultural enterprises and includes specific checkboxes for agricultural activities.





LEGENDE ICONES



INDIVIDUEL



EN GROUPE



SUR VOTRE EXPLOITATION



A LA CHAMBRE D'AGRICULTURE (siège au Chesnay 78) OU
L'UNE DE SES ANTENNES (cf. carte)



PONCTUEL



PAR ABONNEMENT

